

Mai,
1684.
~

quelques-uns. Le 21 M^{ay}, le sieur de La Durantays, sous prétexte de venir à nostre secours, me signifia, le 23, les ordres de M. de La Barre qui m'obligèrent de quitter la place et de me rendre icy. Mais comme la Cour a embrassé l'entreprise de M. de La Salle, et qu'il est venu des ordres du Roy à M. de La Barre que nous eussions à rentrer dans le bien de M. de La Salle, celui-cy m'a nommé au gouvernement du fort Saint-Louis, selon le pouvoir que Sa Majesté luy a donné, et le Roy m'a honoré d'une compagnie du destachement de la Marine. J'estois parti pour aller audit fort, mais les glaces m'ayant barré le chemin, j'ay esté obligé de relascher. J'espère le printemps prochain me remettre en marche pour y aller.

Je vous demande, Monsieur, la continuation de vostre amitié, et vous supplie d'estre persuadé qu'en quelque lieu que je sois, je seray toujours avec beaucoup de respect, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

DE TONTY.

De Québec, le 14 Novembre 1684.